

SOIRÉE-DÉBAT

« LES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE EN MILIEU SCOLAIRE »

MERCREDI 8 NOVEMBRE 2017
À L'AUDITORIUM DE LA PROVINCE SUD - 18H30

LES INTERVENANTS :

- > Dr Catherine Lehmann, médecin conseiller technique – Vice-rectorat
- > Jean-Yves Kartono, Inspecteur de l'éducation national en charge notamment de l'ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés) - Vice-rectorat
- > Camille Gauthier (neuro-psychologue, vice-présidente), Vanessa Mazureau-Ingels (présidente) et Eve Romain pour l'association Dys.NC
- > Amandine Dupuy, orthophoniste libérale sur Boulouparis
- > Françoise Bertrand-Pucci, orthophoniste libérale sur Auteuil
- > Dr Delphine Molina, pédopsychiatre au Centre Médico-Psychologique

Parce qu'ils peuvent mettre très vite l'enfant ou l'adolescent en difficulté, les troubles de l'apprentissage sont un problème de santé majeur. L'association Société Calédonienne de Santé Publique (SCSP) a donc tenu à aborder ce thème lors de sa prochaine conférence, le 8 novembre prochain.

Des professionnels du vice-rectorat, d'association, du secteur privé et public, mettront en avant les difficultés à repérer ces troubles par manque de connaissances des différents troubles, la difficulté à une orientation précoce vers les professionnels et enfin la difficulté à aider les familles par manque d'écoute. Les troubles de l'apprentissage peuvent en effet être multiples (lecture, orthographe, écriture, calcul, parole...) d'où la difficulté supplémentaire à leur diagnostic. On estime qu'il y a environ 20 % des écoliers qui présentent des troubles des apprentissages en Nouvelle-Calédonie. L'objectif de cette conférence est donc avant tout d'informer les professionnels de l'enseignement, de la santé et les familles, mais également de faire le point sur ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire en Nouvelle-Calédonie pour répondre de la meilleure manière possible à cette problématique.

LA SCSP EN QUELQUES MOTS

La Société Calédonienne de Santé Publique (SCSP), association de loi 1901, existe depuis 2010. Elle veut rassembler en dehors de toute structure institutionnelle des personnes d'origines et de professions diverses, intéressées par les problématiques de santé publique avec comme but l'amélioration de la santé des populations de Nouvelle-Calédonie.

Ses missions :

- > Réfléchir de manière pluridisciplinaire et scientifique aux problèmes de santé publique auxquels la population est confrontée.
- > Discuter de leurs pratiques à la lumière de l'expérience des autres professionnels.
- > Rester informés des progrès des connaissances scientifiques dans le monde et de leurs applications en matière de santé publique, avec un intérêt particulier sur ce qui se passe dans les pays voisins de la Nouvelle-Calédonie.
- > Apporter une expertise et des avis sur les programmes et les priorités de santé publique.

Son bureau :

- Président : Dr Alain Kaban
- Vice-président : -
- Secrétaire : Stéphanie Sourget (vétérinaire)
- Secrétaire adjoint : Dr Georges-Olivier Carissimo
- Trésorier : Myrielle Dupont Rouzeyrol (chercheur)
- Trésorier adjoint : Thomas Hüe (chercheur)



AGENCE SANITAIRE ET SOCIALE
de la Nouvelle-Calédonie



PROVINCE SUD

CONTACT PRESSE : FLORE VIGNOLES – TÉL. 79 40 60
CONTACT PRÉSIDENT : ALAIN KABAN – TÉL. 75 47 34